

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 09 juillet 2021

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE (en visio), Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON (en visio), Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mme Françoise AMIAUD

MM. Patrice ALEXIS, Patrick COLLETTE et Paul-André TRAMIER

Excusés : MM. Alain BERAL (Président de la LNB) et Paul MERLIOT

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Annaig ELMi et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-07-09 BF Dispositif Pass'Sport
2	Annexe 02 - 2021-07-09 BF 4-PCT-Présentation PCT-VFIN
3	Annexe 03 - 2021-07-09 BF 1-HNC Point général_VFIN
4	Annexe 04 – 2021-07-09 BF Secrétaire Général VFIN
5	Annexe 05 – 2021-07-09 BF DPF CF 5x5 V3
6	Annexe 06 - 2021-07-09 BF 5-CF5x5 Nbre de montées en N3 à l'issue de la saison 21-22 et de la saison 22-23 VFIN
7	Annexe 07 – 2021-07-09 BF 5-CF5x5 Engagements en Champts de Fr U15 Elite et U18 Elite (Saison 21-22)
8	Annexe 08 - 2021-07-09 BF5 VxE Labels BS VFIN
9	Annexe 09 - 2021-07-09 BF Document Unique Modifications Réglementaires Annuaire VFIN
10	Annexe 10 - 2021-07-09 BF Document Unique RSG et RSP VFIN
11	Annexe 11 - 2021-07-09 BF Liste arbitres aptitude CF 2021-2022 dont Stagiaires Fédéraux
12	Annexe 12 - 2021-07-09 BF 2-PFE Officiels Présentation Formation Stages
13	Annexe 13 – 2021-07-09 BF 2-PFE Dirigeant Printanières Bilan
14	Annexe 14 – 2021-07-09 BF 2-PFE Emploi Services Civiques
15	Annexe 15 – 2021-07-09 BF 2-PFE Techniciens - Statut Modifications réglementaires

Vendredi 9 juillet

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en annonçant son élection en qualité de premier Vice-Président, chargé de la stratégie internationale, au Comité National Olympique et Sportif Français, présidé par Brigitte HENRIQUES.

Il informe également qu'elle a accepté son invitation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 16 octobre 2021, à Pau.

2. Présidence

a. Eurobasket féminin 2021

Jean-Pierre SIUTAT remercie et salue Nadine PARIS ainsi que les membres de son équipe pour la qualité d'organisation de l'Eurobasket féminin, à Strasbourg, malgré les contraintes survenues tout au long de cet événement (conditions dues à la Covid, organisation des bulles, gestion de l'équipe de Turquie...).

Il rencontrera prochainement l'équipe de France afin de faire le point sur cette compétition.

b. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT : au niveau international, le Président de la FIBA, Hamane NIANG s'est retiré temporairement de son poste suite à des enquêtes judiciaires ouvertes à son encontre.

c. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT : au niveau national, Brigitte HENRIQUES a été élue Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français.

La constitution de son équipe se met en place progressivement et certaines problématiques seront évoquées, lors de sa prochaine Assemblée Générale, en prévision des élections présidentielles de 2022.

d. Point COVID-19

Jean-Pierre SIUTAT : au vue de l'actualité et suivant l'annonce du Président de la République prévue le lundi 12 juillet, il nous faudra rester vigilants sur les difficultés à prévoir quant à la reprise de nos championnats.

e. Point sur les plateformes commerciales

Jean-Pierre SIUTAT : les activités autour des plateformes commerciales suivent leur cours et évoluent de manière positive, avec une stratégie globale bien définie.

En effet, pour rappel, on compte trois types de projets :

- En région parisienne, la création à terme, de quatre plateformes, avec la collaboration des Ligues et Comités, notamment celle de la Ligue Ile-de-France ;
- En province, des plateformes imaginées par les Ligues et Comités (ex. Rennes, Nantes, Lyon...), sous un statut de Société Civile Immobilière (SCI) ;
- L'établissement de contrats de franchises pour des plateformes gérées par des privés.

f. Point sur le circuit pro 3x3

Jean-Pierre SIUTAT : une réflexion doit être poussée sur l'avancée du projet du circuit pro 3x3, retardé pour cause de Covid, au travers de :

- L'évolution de la création d'une société commerciale avec la société RNK ;
- La résolution de certaines difficultés rencontrées telles que l'identification de lieux, l'apport de financements et la désignation de joueuses/eurs.

Ce projet est mené par Nathalie LESDEMA, Yannick OLIVIER, Raymond BAURIAUD, Jean-Pierre HUNKLER, Pascal GOUDAIL ainsi que leurs équipes respectives.

g. Pass' Sport – Modalités de mise en œuvre

Jean-Pierre SIUTAT présente le dispositif Pass'Sport (voir l'annexe 1).

Il fait un tour de table auprès des membres du Bureau Fédéral afin de recueillir leur avis quant aux modalités de mise en œuvre à déployer, avec le soutien des comités et des clubs.

Stéphanie PIOGER : il serait nécessaire d'accompagner les clubs, avec le soutien des comités départementaux, dans l'activation des procédures administratives afin d'ouvrir un compte Asso pour obtenir des financements dans les meilleurs délais.

Christian AUGER a le même avis que Stéphanie PIOGER et rappelle que la procédure d'ouverture d'un compte Asso est assez rapide. En revanche la difficulté pour certains clubs intervient au niveau de l'alimentation du contenu lié au fonctionnement statutaire et démocratique, de la communication d'un numéro de SIRET et du code d'activité.

Par ailleurs le compte Asso, déjà existant pour ces clubs, est utilisé au titre du PSF et toutes les autres demandes de subventions. Cela permettra ainsi avec le temps d'en maîtriser son utilisation. Il serait également important d'en informer au préalable les présidents de comités afin qu'ils puissent assurer un accompagnement auprès des clubs, à travers la communication d'outils et du savoir-faire par le biais de visios.

Yannick OLIVIER confirme les dires de Stéphanie PIOGER et de Christian AUGER, en proposant de mobiliser les clubs et comités départementaux, par le biais d'une réunion en présentiel, à compter de la rentrée prochaine, en remettant tous les dossiers en cours à jour (activation du compte eFFBB, documents sur le budget...).

Pierre DEPETRIS : à ce jour, nous comptons 1781 clubs basket disposant d'un compte Asso en France. Nous sommes prêts à redéployer nos moyens d'action au titre de ce dispositif.

Thierry BALESTRIERE : il est urgent à ce jour que les clubs puissent disposer d'un compte Asso, avec le soutien des comités respectifs.

Stephane KROEMER : ce dispositif était au départ à destination de tout public confondu. Au fur et à mesure de son avancée, des critères d'éligibilité ont été définis, au détriment des plus nécessiteux. Il serait nécessaire d'envoyer dès que possible les tutoriels, avec des intitulés basket, au réseau des collectivités.

Jean-Pierre SIUTAT propose à Matthieu SOUCHOIS et Tahar ASSED la transmission de supports, notamment des tutoriels existants afin de les diffuser en réunion avec les comités départementaux, prévue mardi 13 juillet. Il serait essentiel dans ces démarches d'être directifs dans la planification des échéances.

3. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général relatif à la délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 02).

- b. Commission Clubs
 - i. Affiliation - Dossier Punch Nancy

Gérald NIVELON présente la demande d'affiliation sollicitée par le club Punch Nancy (voir l'annexe 2).

Un débat s'instaure.

Il apparait que l'objet des statuts du club "sports de contact" ne fait pas expressément référence à la pratique du basket-ball et ne démontre aucune intention particulière quant au développement et à la promotion de cette activité.

Refus du Bureau Fédéral

René KIRSCH n'a pas pris part aux délibérations

- ii. Homologation CTC - Dossier CTC Haut Val de Marne

Gérald NIVELON présente l'ensemble des dossiers CTC du Haut Val de Marne (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

- iii. Expérimentation territoriale : cadre général et 1ère expérimentation

Gérald NIVELON présente le principe d'expérimentation territoriale et en explique son fonctionnement (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

- c. Plan Infra
 - i. Validation de dossiers

Stéphane KROEMER présente la demande de subvention estimée à 20 000€, sollicitée par les clubs de la Ligue ARA dans le cadre de la construction des 10 terrains de basket 3x3 (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

Stéphane KROEMER présente la demande de subvention, estimée à 8 000€, sollicité par le club Les Ponts de Cé, dans les Pays de la Loire, dans le cadre de la transformation de deux anciens terrains 5x5, en 4 terrains de 3x3 (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

- d. PSF 2021

Pierre DEPETRIS demande à Christian AUGER et Gérald NIVELON de présenter les propositions d'attribution au titre du PSF 2021, élaborées au sein de la CF PSF et de la CF clubs.

Pour les clubs métropolitains, Gérald NIVELON présente les chiffres clés concernant le nombre de clubs aidés/nombre de demandes. Il remercie les membres de la CF clubs pour leur travail ainsi que les membres des sous-commissions régionales qui ont instruit les dossiers à la base.

Pour les structures, ligues et comités, ainsi que pour les clubs et ligues ultramarins, Christian AUGER présente les orientations qui ont été prises en CF PSF à l'issue de l'instruction des dossiers par les 7 binômes d'instructeurs qu'il tient à remercier.

Toutes ces propositions tiennent compte des budgets alloués par l'ANS, notamment celui concernant le plan de relance post crise sanitaire..

Les augmentations sont donc en "trompe l'oeil" en raison de ce budget exceptionnel.

Validation du Bureau Fédéral

Les propositions seront présentées en Comité Directeur demain pour validation définitive avant transmission à l'ANS.

4. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER remercie et félicite l'équipe du pôle Marque pour son implication, à l'organisation de l'Euro 2021 féminin.

Il partage également une pensée particulière pour Nadine PARIS.

Raymond BAURIAUD présente le point général des activités relatives à la délégation Marque :

- Les services subissent beaucoup de mouvements au niveau des effectifs. En effet 3 salariés sur 4 sont partis au sein du service Evènements ;
- En ce qui concerne l'équipe de France Masculine et celle, Féminine, du 3x3, des contenus vont être réalisés, à l'Insep et à Pau, avec la présence des joueurs et joueuses ;
- En ce qui concerne les matchs à Bercy prévus ce samedi 10 juillet, près de 9000 billets ont été vendus malgré les conditions d'entrée imposées par la situation sanitaire. Lors de la mi-temps, une mise à l'honneur sera organisée en faveur d'Eddie VIATOR et de trois arbitres femmes ;
- Une première pour la FFBB avec la mise en ligne de la gamme Jordan ;
- Le championnat d'Europe 3x3 est actuellement en cours de préparation, avec la collaboration de la Caisse d'Epargne, au Trocadéro ;
- Un rendez-vous avec la FIBA sera à prévoir fin juillet 2021 pour le lancement de la campagne de communication des Hoops Factory afin de pousser le public à revenir dans les centres.

5. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE présente le point général, relatif à la délégation Haut Niveau (voir l'annexe 3).

Jean-Pierre SIUTAT : à noter que Marie-Laure LAFARGUE n'est plus Vice-Présidente de la Ligue Féminine de Basket.

b. Engagement des équipes féminines en Coupes d'Europe

Lors du Bureau Fédéral des 11 et 15 juin derniers, les clubs suivants ont été définitivement proposés en Coupe d'Europe :

- En Euroleague Féminine : Basket Landes, Basket Lattes Montpellier et Tango Bourges Basket
- En Eurocoupe Féminine : LDLC Asvel Féminin, Villeneuve d'Ascq ESB, Roche Vendée BC, Flammes Carolo Basket Ardennes.

La dernière place devait être proposée à Tarbes Gespe Bigorre. La décision était temporairement mise en délibéré dans l'attente de l'issue du dossier disciplinaire ouvert à l'encontre du club.

La sanction notifiée ne mettant pas en cause l'engagement du club dans une telle compétition, il est proposé d'acter définitivement l'engagement du club en Eurocoupe Féminine pour la saison 2021/22.

Accord du Bureau Fédéral.

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général relatif à la trésorerie :

- Le résultat du Comité d'Organisation est plutôt positif. En effet le Comité d'Organisation, ayant pour vocation de réaliser les événements de la fédération, présente un résultat positif grâce aux fonds de l'Euro 2015, permettant ainsi d'assurer une garantie sur les deux prochaines saisons ;
- Le budget de la fédération n'a actuellement rien d'alarmant, mais il faudra cependant rester vigilants en tenant compte des risques causés par cette crise sanitaire. Il sera tout aussi important d'imprégner dans nos mentalités le changement de nos habitudes à l'avenir et des possibles directions à prendre pour maintenir la stabilité de nos activités. Par ailleurs il remercie pour leur collaboration Aurélie BIHAIS, Pascal GOUDAIL et Alain CONTENSOUX pour l'établissement du budget prévisionnel.

b. Budget 2021-2022

Jean-Pierre HUNCKLER propose le budget 2021-2022

Validation du Bureau Fédéral

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le point général relatif au secrétariat général (voir l'annexe 4) :

- 28 000 licenciés enregistrés sur e-Licence ;
- Sur les dernières Assemblées Générales des Ligues et Comités organisées, un représentant fédéral était présent sur 57 réunions. Un grand remerciement aux représentants fédéraux, notamment Christian AUGER qui a assisté à 9 d'entre elles. Une réflexion approfondie doit être apportée afin de maximiser la présence des élus sur l'ensemble de ces événements, présence désormais réclamée par une majorité des structures.
- L'ajout de deux membres à la Commission 5x5 (voir l'annexe 5) :
 - Geoffrey SACHS, dans le périmètre Sportif ;
 - Véronique JORDAN, en qualité de répartiteur.

Validation du Bureau Fédéral.

8. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA présente le point général relatif à la délégation 3x3 :

- Le bilan suite aux Open plus :
 - Leur organisation à travers les 406 matchs, avec la participation des 132 équipes, des 72 arbitres et des 15 managers évalués ;
 - Une nette évolution des niveaux de jeux, autant chez les filles que chez les garçons
- L'Open de France, prévu le week-end des 16 et 17 juillet prochains à Lille, est en cours de préparation. Des récompenses « Wild cards » seront attribuées à l'issue de ces compétitions ;
- Des retours positifs des Ligues nous sont parvenus sur l'organisation de l'Open de France de la Junior League, prévue à Poitiers.

Jérôme PRIGENT prolonge les dires de Nathalie LESDEMA sur :

- L'état d'esprit partagé par les joueurs, qualifié de fair-play et enthousiaste ;

- La participation de nombreuses équipes étrangères, notamment sur les tournois de la Super League ;
- La constatation d'un niveau de jeu élevé, notamment sur la Junior League.

9. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON présente le point général relatif à la délégation Pratiques Fédérales :

- L'engagement de tous les clubs NM1 ;
- L'établissement d'un rétroplanning, avec l'ensemble des clubs de NM1, jusqu'à fin septembre prochain ;
- L'organisation d'une visioconférence avec l'ensemble des dirigeants des clubs NM1 pour établir une prise de contact ;
- L'élection de Jean LAMAINERE, en qualité de Représentant des présidents de NM1.

b. Commission Fédérale 5x5

i. Nombre de montées en Nationale 3 à l'issue de la saison 2021-2022 et de la saison 2022-2023

Alain SALMON présente le nombre de montées en Nationale 3 à l'issue de la saison 2021-2022 et de la saison 2022-2023 (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

i. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2021-2022)

Alain SALMON propose une mise à jour des engagements en Championnat de France U15 Elite et U18 Elite sur la saison 2021-2022, sans incidence sur le classement des équipes (changement de dénomination, ...) (voir l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral

ii. USO MONDEVILLE BASKET - Demande de dérogation de l'engagement en NF2 de leur équipe 2

A l'issue de la saison 2020-2021, l'équipe 1e de l'USO MONDEVILLE BASKET n'a pas accédé à la LFB et a, en conséquence fait l'objet d'une procédure de retrait de l'agrément de son centre de formation.

Leur équipe Espoirs LF2, engagée en Championnat de France de Nationale Féminine 2 (NF2) en 2020-21, est donc, au terme de cette saison, devenue une équipe fédérale, et, en application du Règlement Sportif Particulier Espoirs LFB/LF2, a été engagée pour la saison 2021-2022 en Championnat de France de Nationale Féminine 3 (NF3).

Le club USO Mondeville Basket a fait, via un courriel du 2 juillet 2021, une demande de dérogation afin que « l'équipe de [leur] centre de formation » puisse évoluer en Championnat de France de NF2 lors de la saison 2021-2022.

Au regard des Règlements Fédéraux et après précision de la Direction Technique Nationale concernant la perte de l'agrément de leur centre de formation, le Bureau Fédéral a considéré qu'aucun élément ne justifiait de leur faire bénéficier à titre dérogatoire d'une place en championnat de France NF2 pour la saison sportive 2021-2022.

Refus du Bureau Fédéral

- c. Commission Fédérale Jeunesse
 - i. Retour sur le Challenge Benjamin.e.s

Agnès FAUCHARD : le Challenge Benjamin(e)s a eu lieu le samedi 19 juin dernier, à the One Ball, compétition à huis clos. Seules les Ligues de Guyane et de la Nouvelle Calédonie ont été absentes lors de cet événement.

Agnès FAUCHARD remercie Amélie MOINE et Alain CONTENSOUX pour leur intervention auprès du Ministère afin d'obtenir une autorisation exceptionnelle pour le déroulement des Finales du Challenge Benjamins. , un nouveau protocole sanitaire étant paru pour les centres d'hébergement 10 jours avant la finale.

Les gagnants sont :

- Maëlie COCHET de la Ligue AURA et Nohan FRONTFREIDE de Bourgogne Franche Comté

Excellent niveau de pratique et homogénéité des candidats sont à retenir de cette édition malgré les conditions d'entraînement perturbées cette saison.

- ii. Retour sur le Forum National MiniBasket

Agnès FAUCHARD : le Forum National MiniBasket a eu lieu à Ploufragan au Centre Henri Guérin. Une très belle édition avec un accueil de la Ligue et du Comité 22 ainsi que la présence des CD29, CD35, CD56..Un forum dense et intéressant de par la qualité des contenus, de très belles interventions....

- d. Commission Fédérale Vivre Ensemble
 - i. Labels Basket Santé

Frédérique PRUD'HOMME demande à ce qu'un ajustement des critères d'éligibilités pour l'attribution du label Structure Fédéral Basket Santé soit pris en compte pour la saison 2021/2022 au vu de la crise sanitaire et des confinements successifs. (voir l'annexe 9).

Pour l'attribution du label Structure Fédérale Basket Santé sur la saison 2020/2021, il est proposé de valider la saison pour les clubs qui ont pu répondre aux critères d'éligibilités, et de ne pas comptabiliser la saison 2020/2021 pour les clubs n'ayant pu répondre à l'ensemble des critères.

Validation du Bureau Fédéral

Frédérique PRUD'HOMME présente les Labels Basket Santé attribués sur la période du 04 juin au 7 juillet 2021 (voir l'annexe 8).

10. Direction Générale / Direction Technique

- a. Point général

Alain CONTENSOUX présente le point général relatif aux ressources humaines.

Par ailleurs il met en avant l'intensité des activités menées par l'ensemble des services, notamment sur :

- Les modifications réglementaires ;
- L'établissement du budget pour la saison prochaine et la prise en compte des ressources humaines ;
- L'organisation intensive des évènements ;
- Les dossiers PSF ;
- Les demandes d'annulations ou de modifications , notamment pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

D'autre part concernant l'équipe de France jeunes :

- U19 qualifiés pour la Coupe du Monde ;
- U20 filles viennent d'arriver en Turquie ;
- Des changements en permanence sur le calendrier 3x3, notamment dues au manque d'informations sur les conditions d'organisation des U23.

Il informe enfin qu'une première école des cadres a été créée par le Ministère afin de former exclusivement des CTS.

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER présente le point général relatif à la délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

b. Modifications Réglementaires

i. Document Unique Annuaire fédéral

Stéphanie PIOGER présente les modifications réglementaires validées tout au long de la saison par les instances dirigeantes et regroupées dans le Document Unique Annuaire fédéral (voir l'annexe 9).

Les derniers points suivants sont précisés pour prise en compte :

- Mise en place du micro-basket = compétence Commission Fédérale Vivre Ensemble et non Jeunesse
- Statisticiens :
 - 2 minimum pour les clubs de LFB, LF2 et NM1
 - Absence de présence à la formation : une proposition sera définitivement présentée au Comité Directeur du 10 juillet
 - Refus d'une indemnité de 70 €

Les membres du Bureau sont invités à une relecture attentive et pourront, le cas échéant, remonter des coquilles de rédaction avant la publication des documents qui aura lieu la semaine prochaine.

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Document Unique Règlements Sportifs

Stéphanie PIOGER présente les modifications réglementaires sportives validées tout au long de la saison par les instances dirigeantes et regroupées dans le Document Unique Règlements Sportifs Généraux et Particuliers (voir l'annexe 10).

Les membres du Bureau sont invités à une relecture attentive et pourront, le cas échéant, remonter des coquilles de rédaction avant la publication des documents qui aura lieu la semaine prochaine.

Validation du Bureau Fédéral.

12. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER présente le point général relatif à la délégation Formation et Emploi :

- Concernant les certifications Qualiopi, la ligue Régionale Centre Val de Loire est la deuxième structure à l'avoir obtenue. La Ligue a fourni un travail remarquable et nous leur adressons toutes nos félicitations ;
- Concernant les dossiers JIG, les activités sont lancées malgré certaines difficultés rencontrées, notamment l'ouverture des inscriptions retardée.

b. Commission des Officiels

- i. Aptitude médicale des arbitres - Analyse des dispositions dans les autres sports, puis établissement de règles avec curseurs

Jean-Pierre SIUTAT fait un rappel de la gestion des arbitres, au regard de leur aptitude médicale, et dresse un état comparatif des gestions d'autres fédérations,

Un débat s'instaure.

Christian AUGER : lors de sa participation à certaines Assemblées Générales, il a pu constater que quelques structures ont procédé à un assouplissement de la prise de sang trimestrielle à annuelle. Doit-on laisser la gestion libre par les structures ou bien uniformiser une même règle pour tous ?

Jean-Pierre HUNCKLER : lors des Assemblées Générales, les avis étaient mitigés. Notre priorité consiste à minimiser les risques et à protéger nos licenciés.

René KIRSCH : ce sujet sur les affaires médicales n'a pas été évoqué lors des Assemblées Générales. Nous devons assurer leur protection, peu importe les avis contraires.

Stéphanie PIOGER : les spécialistes des problèmes cardiaques proposent l'allègement du bilan médical général, grâce à la détection de pathologie et de sérologie de moins de trois mois et de moins d'un an, aux personnes de plus de 35 ans, par les médecins agréés. Cette prévention est utile pour protéger nos arbitres.

Stéphane KROMER : la prise de sang est nécessaire pour détecter toute anomalie existante et elle doit être conservée dans le process médical. Cependant il serait important d'alléger l'historique du bilan médical.

Le Bureau Fédéral confirme le maintien des décisions prises par le Comité Directeur des 23 et 24 avril 2021 sur l'aptitude médicale des arbitres.

ii. Liste des arbitres à aptitude championnat de France

Christian AUGER présente la liste des arbitres à aptitude championnat de France (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

iii. Programme des stages

Christian AUGER présente l'évolution des dispositions relatives aux statisticiens NM1, LFB, LF2 (CHNC) (voir l'annexe 12), notamment sur :

- Pour la non-présence d'au moins 2 statisticiens au stage de validation HN ou de revalidation de début de saison: proposition d'une pénalité financière de 250 € pour chaque statisticien absent.
- Le montant des indemnités envisagées pour les observateurs de statisticiens ne sont pas validées à ce stade.

Validation du Bureau Fédéral

- c. Commission des dirigeants et adhérents
 - i. Bilan des printanières

Patrick COLLETTE présente le bilan des printanières (voir l'annexe 13).

- d. Commission Emploi
 - i. Services civiques

Christian AUGER présente le bilan relatif aux services civiques (voir l'annexe 14).

- e. Commission des techniciens
 - i. Modifications du statut

Christian AUGER propose les derniers ajustements réglementaires du statut du technicien intervenant tardivement notamment en raison de la création d'un championnat Espoir PRO B (voir l'annexe 15).

13. Questions diverses

Agnès FAUCHARD demande à ce que le Bureau Fédéral soit désormais compétent pour valider les EFMB et non plus uniquement le Comité Directeur.

Validation du Bureau Fédéral, à compter de la saison 2022/23 s'agissant d'une nouvelle modification réglementaire

Matthieu SOUCHOIS informe des modifications des CTC suivantes :

- IDF0077090 CTC SEINE ET YONNE : non renouvellement de la CTC à la fin de la convention ;
- PDL0044030 CTC EVEIL GARNACHOIS - SUD RETZ : retrait tardif (et donc très récent) de PDL0044061 - SUD RETZ BASKET de la CTC.

Christian AUGER informe que la Ligue de Bretagne a également été certifiée Qualiopi. Félicitations pour ce résultat.

Pierre DEPETRIS informe que Tony PARKER, via son Académie, veut proposer de la formation arbitres.

Catherine BARRAUD rappelle que le secrétariat général est en attente de retour des formulaires relatifs aux inscriptions à l'Assemblée Générale Fédérale du 16 octobre prochain à Pau et du Bureau Fédéral prévu le 28 août à Nîmes.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le samedi 28 août 2021 à Nîmes.